

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Discussion sur le constat

Les tableaux et graphiques de l'éducation nationale en chiffres mériteraient quelques indications supplémentaires car donnés ainsi, les chiffres peuvent être exploités de façon différente.

- Complémentarité de l'équipe éducative : Certains parents s'étonnent de la forte proportion de « non-enseignants » dans le nombre de personnels et s'interrogent sur leur efficacité. Le débat permet de faire ressortir leur rôle fondamental et indissociable de celui des enseignants.
- Taille des classes : Le nombre d'élèves par enseignant qui est progressivement descendu de presque 21 élèves à 11 laisse une impression de coût excessif à la charge des contribuables alors que cette moyenne englobe tous les enseignants quelle que soit leur position : titulaires remplaçants, temps partiel, congé parental, congé maladie, etc ... Il n'est pas évident pour tous de faire le rapprochement avec le nombre moyen d'élèves par classe qui varie de 20 à 28 élèves, ce qui reste lourd pour des parcours différenciés ou certaines disciplines comme les langues.
- Absence de la maîtrise de la langue française (sens des programmes) : 12% de jeunes qui ne maîtrisent pas la langue française à la fin de la scolarité obligatoire est difficilement acceptable dans un pays où la scolarité est obligatoire de 6 à 16 ans. Il est étonnant que ce soit seulement en fin de scolarité que cela soit décelé, de plus par un organisme qui n'est pas l'éducation nationale. Les tests pratiqués en 6^{ème} arrivent un peu tard puisque les programmes du collège ne prévoient pas l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Qui plus est, ces 12% sont de futurs parents qui ne sauront pas favoriser l'apprentissage de la lecture auprès de leurs enfants.
- Objectifs de la loi d'orientation de 1989 (CAP ou BEP pour tous, 80 % d'une classe d'âge au niveau Baccalauréat) ont favorisé entre 1985 et 1995 une progression rapide du taux de réussite au baccalauréat passant de 53 % (en 1985) à 71,20 % (en 1995) mais actuellement les résultats ont tendance à stagner au niveau atteint en 1995 malgré la création d'un bac professionnel. Ce dernier n'arrive-t-il pas un peu tardivement dans l'orientation ?
- Jeunes sans qualification : On peut constater avec satisfaction que la proportion de jeunes sortant du système scolaire sans qualification est en nette diminution, ce qui est un point favorable pour notre système éducatif. Le diplôme est un élément-clé de l'insertion dans le monde du travail où il est fortement reconnu. Sans diplôme les difficultés d'intégration dans le monde du travail sont plus grandes et c'est chez les non-diplômés que le taux de chômage est le plus élevé. Toutefois dans d'autres pays (Allemagne par exemple) l'expérience professionnelle est reconnue et l'emploi y est abordé de façon différente.
- Position européenne : De même, la France est assez bien située au niveau européen si l'on regarde sa faible part de population sans diplôme du second cycle du secondaire, qui plus est avec une égalité parfaite entre hommes et femmes.

Conclusion : Ce constat étant posé, même si le nombre de bacheliers a tendance à stagner (environ 70 %), on doit insister sur le fait que cette évolution est facteur de réduction des inégalités et d'intégration sociale. Le Collège unique favorise également la réussite des élèves et si 5 % de jeunes sortent du collège sans diplôme et sans poursuite d'études, ce sont généralement ceux qui étaient déjà en difficultés - de lecture / écriture / calcul - à l'école primaire. Les passerelles vers l'apprentissage doivent permettre à ces jeunes de s'intégrer dans la société et d'y trouver leur épanouissement personnel ce qui est l'une des missions de l'école.

02 Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir.

Question 1 : L'école doit-elle transmettre une culture générale ou plutôt préparer à la vie active ? Doit-elle instruire ou former ?

« Faut-il laisser le temps d'apprentissage d'une longue culture générale, sachant que la formation professionnelle se fera « sur le tard » et « sur le tas », cette attitude n'étant cependant plus en accord avec la réalité d'aujourd'hui » ?

Solution 1A : Son rôle premier est de transmettre une culture générale. Il est souligné le besoin de l'école pour se forger une culture non accessible facilement par la famille ou en cas de faibles moyens financiers (égalité des chances). Pourquoi :

- le goût d'une formation se fait, selon l'individu, à des étapes plus ou moins tardives de la vie (laisser le temps à une maturation d'un projet professionnel).
- un enjeu de notre société est d'adapter la formation à différents moments de la vie : on peut évoluer dans une carrière, éventuellement en changer, bien que cette dernière possibilité soit difficile et rare.
- aucune école ne forme précisément à un métier.
- dans toute entreprise, un tuteur assure la formation professionnelle de l'arrivant. Ce temps constitue un investissement à terme que les professionnels souhaitent limiter dans la durée.
- on souligne qu'une bonne « formation générale » est une excellente préparation à la vie active car elle facilite l'adaptation éventuelle à un travail différent selon les étapes de la vie.

Solution 1 B : A partir d'un certain niveau de qualification clés (milieu du collège), l'école doit former à un métier par eux désiré. Pourquoi :

- l'instruction et / ou la formation à un apprentissage donné doit se faire au moment approprié de l'évolution de l'enfant.
- S'instruire doit rimer avec plaisir, et ce plaisir peut découler de l'appropriation du monde matériel qui requière d'autres aptitudes que celles intellectuelles (artistique, physique, manuelle).

Conclusion : Une attitude tranchée « instruire ou préparer à la vie active » n'est pas la solution. La chair de la culture peut-elle se développer sans ossature des acquis fondamentaux et des savoirs techniques, n'y a-t-il pas consolidation de l'une par les autres ? Vouloir hiérarchiser ces activités s'oppose à l'esprit d'égalité car c'est faire œuvre d'exclusion à l'intérieur même de l'être humain.

Question 2 : Quelles doivent être les missions respectives de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du collège et du lycée ?

Constat : Est posé immédiatement le problème de l'apprentissage « artistique » très développé en maternelle et plutôt délaissé par la suite ; ainsi, certaines sections, qualifiées de « non productives », ont été supprimées à l'université de Besançon.

Solution 2A Les contenus des programmes de l'école primaire doivent se recentrer sur les savoirs suivants : lire, écrire, comprendre un texte et compter.

A ce niveau primaire d'études, aucune priorité n'est donnée à une matière pour atteindre ces objectifs.

Solution 2B est avancé que la multiplicité ultérieure des disciplines au collège et au lycée est dommageable à l'enseignement des contenus fondamentaux. Cependant, s'ouvrir à certaines matières n'est pas nécessairement nuire aux autres et l'intérêt de la mise en place de groupes de niveaux par discipline (avec validation des acquis), adapté au mûrissement intellectuel de chacun, est suggéré.

Question 3 : Comment l'école peut-elle concilier éducation et instruction ?

Constat : Exemple est pris du système de l'Europe de l'est et de la Grande Bretagne qui privilégie l'éducation par rapport à l'instruction : le niveau d'instruction serait inférieur à celui du système français, mais paradoxalement, autonomie, réflexion, prises de décision et de position semblent plus affirmés dans ces pays où les élèves disposent de davantage de temps personnel.

Solution 3A : Intervention massive de l'Etat- L'éducation par l'Etat serait « dangereuse » pour la liberté de pensée ; cependant , les enseignants éduquent au quotidien , ne serait-ce que pour faire respecter les règles élémentaires de politesse .Il faut donc poser les limites de cette éducation sachant que notre constitution nous protège d'une dérive majeure. En tant qu'éducateurs , les enseignants doivent apprendre à « vivre ensemble » à leurs élèves . Il est souligné la nécessité de « devoirs » des élèves par rapport aux adultes , et notamment la notion de respect par rapport aux individus

Solution 3B : Intervention des familles. L'éducation doit être le domaine exclusif des familles.

Toutefois la carence éducative de certaines est telle que seule l'intervention de l'école peut garantir l'égalité des élèves. Dans ce cas des personnels qualifiés doivent assurer cette fonction.

Il est souligné que certains élèves , issus de l'immigration , ont du mal à s'intégrer car se situant difficilement , ballottés entre la culture européenne occidentale et celle de leurs racines. Pour aider ces élèves à s'insérer dans cette citoyenneté européenne , il est suggéré de renforcer l'identité qui fonde notre origine européenne pour en faire un pôle attractif mais non monolithique ni étouffant.

06 Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Etat des lieux général : Le groupe est unanime pour reconnaître une diversité des élèves à tous les niveaux du parcours scolaire. La notion de parcours différencié est très vite annoncée.

Constat 1 : Diversité des élèves au niveau des apprentissages fondamentaux (notamment au collège et en lycée)

Solution 1A : Utiliser toutes les disciplines pour renforcer les fondamentaux dès le primaire (lire, écrire, compter).

Solution 1B : Mise en oeuvre de modules (avec validation des acquis pour passer d'un module à un autre).

Solution 1C : Développer la transversalité pour intégrer une image globale et donner des finalités aux enseignements sans délaisser les matières générales.

Constat 2 : Diversité des rythmes d'apprentissage, les enfants n'évoluent pas de la même manière dans toutes les disciplines au cours de leur croissance.

Solution 2A : L'organisation des apprentissages par module avec validation des acquis est à nouveau évoquée. Ceci nécessite de repenser les notions de classe d'âge pour un niveau précis au profit de validation de compétences en fonction du rythme, voire des examens en fin de cycle.

Solution 2B : Révision des rythmes scolaires (horaires notamment). Une proposition de la diminution de la longueur des séquences (45 mn) est faite pour éviter la saturation et profiter des pics d'attention des élèves. L'organisation (gain de 15 mn cumulables) serait favorable à la concertation entre enseignants et permettrait de donner aux équipes élargies (professeurs et personnel éducatif) le temps de mieux s'occuper des élèves en difficulté avec des moyens complémentaires. Il faudrait étudier les méthodes d'autres pays en collant rythmes biologiques et rythmes scolaires.

Constat 3 : Diversité des centres d'intérêts et des capacités des élèves.

Solution 3A : Revalorisation des filières d'orientation professionnelle et ceci plus tôt que prévu dans le collège unique (avant 16 ans si l'élève le souhaite avec possibilité de passerelles afin de retourner dans une autre filière si l'enfant a évolué). Pour les élèves en grandes difficultés, SEGPA par exemple, il faudrait revoir les modalités. Ils sont localisés dans les collèges mais n'en partagent pas le fonctionnement.

Solution 3B : Réinstaurer et revaloriser des passerelles entre les filières à tous les stades d'apprentissage afin notamment d'estomper la hiérarchie des filières actuelles.

Remarque complémentaire : Les diversités constatées proviennent d'origines diverses (difficultés intellectuelles ou physiques, environnement familial...). Il faut donc insister sur l'importance du rôle des personnels "non enseignants" pour assurer l'écoute et détecter les problèmes et par conséquent valoriser l'action d'équipe éducative.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Constat 1 : Les élèves semblent montrer une désaffection vis-à-vis de l'École, de plus en plus prononcée au fur et à mesure de leur parcours scolaire. L'aspect ludique, présent dans les premières années d'apprentissage, ne peut pas se substituer à l'effort et à l'investissement personnel nécessaire à l'acquisition de savoirs. De plus, les objectifs des programmes à respecter estompent les possibilités d'allier jeu et travail. La réussite, synonyme de plaisir et de motivation, ne peut apparaître qu'après une phase d'investissement exigeante

Solution 1A : L'école devrait « éduquer sur le plaisir procuré par les efforts », même si cette valeur va à l'encontre des idées véhiculées par la société. Elle doit donc s'adapter à l'environnement auquel elle s'intègre en gardant le goût de l'effort comme principe d'éducation. Il faut ici un accord total entre le corps enseignant et les parents pour cet apprentissage de l'effort mais aussi de la patience. Il faut apprendre la patience et lutter contre la tendance actuelle de vouloir tout et tout de suite ; il faut redonner de la valeur à la patience.

Solution 1B : Il faut privilégier les pédagogies différenciées (ou parcours), mais surtout pas au détriment des enseignements fondamentaux. Il faut au contraire introduire, sans les dissocier, ces parcours différenciés dans les enseignements de telle sorte que chaque élève y trouve sa place : celui qui comprend vite dans une discipline donnée devrait pouvoir intégrer le niveau supérieur plus vite dans cette discipline, et inversement si besoin dans une autre discipline. On sait très bien que les élèves n'avancent pas dans toutes les disciplines au même rythme, ils ont leurs points faibles et leurs points forts.

Solution 1C : Développer des techniques d'interdisciplinarité (afin d'éclaircir les finalités des différents enseignements), la réalisation concrète d'un projet constitue une expérience motivante pour l'élève qui finalise ses savoirs. Ils permettent ainsi de tenir compte des centres d'intérêt des élèves, de renforcer leur motivation envers le système scolaire en adaptant le sens des programmes. Ces outils pédagogiques de motivation sont efficaces pour les élèves qui n'ont pas de lacunes mais trouvent leurs limites avec des élèves qui éprouvent déjà des difficultés scolaires et/ou un sentiment d'échec.

Solution 1D : La notation doit rester la stricte évaluation d'une compétence; la valorisation d'un effort non performant doit passer par le dialogue (comme c'est déjà le cas: explications orales, annotations sur les copies, bulletins, conseils de classe...) et par un encouragement à la patience et à l'effort. Il est important notamment d'expliquer qu'un effort n'est pas toujours immédiatement productif.

Constat 2 : La maîtrise du français est signalée comme un élément nécessaire à un travail efficace, quelle que soit la discipline enseignée. Ainsi, cet élément serait un facteur de réussite, même lorsque les élèves n'éprouvent pas à priori de motivation pour la matière.

Solution 2A : En conséquence, une priorité, en termes de moyens et de temps, doit être accordée au niveau du primaire de façon à recentrer les acquis sur la maîtrise de la langue française, absolument indispensable pour toute formation ultérieure quelle que soit la discipline.

Constat 3 : En outre, les journées de travail d'un lycéen, dans le fonctionnement actuel des transports et des enseignements, ne laissent que peu de temps à un travail personnel. Ce déficit d'investissement personnel par manque de temps est accru par des problèmes de méthodologie.

Solution 3A : Il faut donc prévoir du temps dans les programmes pour expliquer aux élèves comment travailler efficacement, et ceci dans chaque discipline, à chaque niveau, car on ne peut pas établir une règle unique et générale qui convienne une bonne fois pour toutes. Les élèves seraient ainsi habitués depuis le plus jeune âge à se remettre en cause et à mieux accepter les évolutions.

Solution 3B : Il ne faut pas occulter l'évolution de la société française vers une société de loisirs avec des parents souvent sortis les fins de semaine et qui ne comprennent pas toujours la nécessité pour leurs enfants lycéens, voire collégiens, de travailler le soir et les fins de semaine. La durée des transports scolaires est à prendre en considération surtout en zone rurale (de 7h à 19h= 12h dont 7 à 8h de cours), il y a un réel problème de rythme scolaire par rapport au rythme biologique. D'autant que la plupart des parents travaillent maintenant 35 heures par semaine ; on arrive à une aberration avec des lycéens qui travaillent plus que leurs parents. Comment leur faire comprendre la réduction du temps de travail pour les salariés mais pas pour eux ?

Constat 4 : Enfin, le système actuel est perçu comme figé : il ne permet pas aux élèves d'atteindre un niveau de connaissance donné, à leur rythme, alors qu'il devrait permettre à chaque élève de trouver sa place et d'adhérer ainsi à son processus d'acquisition des connaissances.

Solution 4A : Pour ceux dont les points forts sont les activités manuelles, il faut leur laisser la possibilité de développer leur aptitude en intégrant le monde professionnel dès la fin de leur consolidation des enseignements fondamentaux, et de toutes façons, beaucoup plus tôt qu'à l'heure actuelle. Cette intégration pouvant se faire sous la forme de l'apprentissage. Bien sur, il faut prévoir ensuite lorsqu'ils ont acquis la maturité suffisante pour comprendre qu'avec plus de consolidation dans leur culture générale, ils pourraient évoluer et progresser dans leur carrière, de suivre plus facilement des programmes de formation continue (+passerelles).

Solution 4B : Pour le redoublement il ressort de ce qui précède que si chaque élève pouvait avancer à son rythme dans chaque discipline, cette question ne se poserait plus. La plupart du temps, le redoublement est proposé pour un ensemble de disciplines d'un niveau donné (cycle d'apprentissage) alors que les redoublants ont parfois des points forts ponctuellement et qu'ils finissent par s'ennuyer dans certains enseignements ce qui les pousse à la paresse.

Solution 4C : Enfin, pour les élèves en grande difficulté, il faut absolument des structures adaptées avec des personnels qualifiés car l'école ne peut pas répondre à ces cas souvent pathologiques. Là encore, cela nécessite des moyens pour mettre en place de telles structures.

09 Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

Question 1 : Faut-il maintenir le Baccalauréat par examen national ? Quelles autres modalités ?

Solution 1A : En cas de maintien du baccalauréat les éléments suivants sont avancés :

- permet d'assurer la cohérence des formations par des pratiques professionnelles uniques (mêmes programmes pour tous – mêmes épreuves d'examen)
- est un outil d'élévation sociale (70 % d'une classe d'âge obtient un baccalauréat)
- par son diplôme est un instrument de reconnaissance par le monde du travail (le baccalauréat assure la certification de connaissances et de pratiques)
- donne sa chance à chacun par le biais de l'orientation à la fin de chaque cycle
- résulte d'une évaluation objective (la note résulte d'un barème unique propre à chaque type d'épreuves)
- assure une cohérence géographique et sociale (sujets nationaux)
- préserve l'impartialité des professeurs et leur sécurité.

Solution 1B : En cas de mise en œuvre d'un contrôle continu les éléments suivants sont avancés :

- évite aux jeunes le stress de la période des examens (il est anormal de constater l'angoisse des parents et des jeunes en lycée)
- l'absence d'un examen ne prépare pas les jeunes à affronter les difficultés de la vie
- limite la pratique des enseignants (qui ne seront plus tenu par l'intégralité des programmes)
- la disparition de l'examen au profit du contrôle continu va réduire considérablement le coût des examens)
- vaut-il mieux préparer les jeunes pour l'université, en particulier au niveau de l'oral et du travail autonome ?

Question2 : Qu'évalue-t-on ?

Solution 2A : L'évaluation doit être positive, c'est à dire sanctionner un devoir, un TP ? une prestation orale sans jamais porter atteinte à la personne.

Solution 2B : L'évaluation doit valider des acquis, des connaissances, des savoirs et des savoirs faire.

Solution 2C : L'évaluation doit se faire à tous les niveaux et ce doit être une évaluation barrage qui ne laisse accéder au cycle suivant que si le précédent a été validé :

- pour l'école primaire : lire / écrire / compter / comprendre un texte

- le brevet doit sanctionner le cycle Collège et ses exigences doivent être revues. Le brevet doit redevenir un véritable examen et être obligatoire pour accéder au lycée. Le contrôle continu n'incite pas les bons élèves - en 3^{ème} - à se dépasser puisque l'examen est acquis avant d'être passé.
- au lycée, le baccalauréat doit à la fois être la certification de connaissances mais aussi un passeport pour intégrer et réussir à l'université.

12 Comment, les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Situation générale : L'enfant doit être pris dans sa globalité. Il ne peut pas être un enfant quand il est chez lui et, réduit à n'être plus qu'un élève dès qu'il franchit le seuil de l'établissement.

C'est pourquoi nous avons parlé de co-éducation et de co-responsabilisation des parents, du système éducatif, des associations mais également de toutes les personnes concourant à l'éducation des enfants. Comment faire alors pour que toutes ces personnes travaillent ensemble avec un même objectif, la réussite et l'épanouissement de l'élève ?

Constat 1 : Le premier problème soulevé réside dans le fait que certains parents ont du mal à venir à l'école. En effet, les enseignants émettent le fait qu'ils voient toujours les mêmes parents aux réunions parents-professeurs et que lorsqu'ils convient les parents à venir à l'école, ils n'ont pas forcément de réponse. Ils évoquent également le fait qu'au sein des conseils de classe, on trouve de moins en moins en tant que délégués des parents, des personnes ayant leur enfant dans la classe. Nous nous sommes alors demandé s'il s'agissait d'un réel désinvestissement des parents, de la peur d'une institution qui peut parfois leur renvoyer leurs propres difficultés ou d'une simple coïncidence.

L'un de nos axes prioritaire est donc de faire rentrer les parents dans l'école afin de créer un vrai partenariat. Comment ?

Solution 1A : Inviter les parents à venir à l'école dans un autre contexte que celui de leur faire des reproches sur le travail ou le comportement de leur enfant (représentation de théâtre, spectacle de danse...)

Solution 1B : Travailler par exemple avec les associations extérieures et en s'en servant comme intermédiaire entre l'école et les parents ou en passant par l'infirmière ou le médecin scolaire pour faire venir les parents sans qu'il y ait de connotation scolaire (intervenants neutres).

Constat 2 : En parlant des associations, nous nous sommes rendu compte que bon nombre d'entre nous ne connaissaient pas les associations qui nous entourent et qui assurent le périscolaire (accompagnement scolaire, aide aux devoirs, soutien aux familles...). Nous en avons donc conclu qu'il pourrait être utile de diffuser cette information notamment aux professeurs qui pourraient ainsi être des relais au sein de la classe mais également aux parents afin qu'ils sachent à qui s'adresser et ne se sentent pas dépourvus face à un problème. Comment améliorer la communication, la transmission d'information entre professeurs, établissement, associations ?

Solution 2A : Réaliser par exemple des plaquettes d'information décrivant toutes les associations avec leur adresse, leur numéro de téléphone, les procédures à adopter dans telle ou telle situation.

Solution 2B : Créer un pôle information et communication au sein des conseils d'administration des établissements.

Solution 2C : Laisser plus de place aux associations c'est à dire en les laissant rentrer dans les établissements scolaires sans se sentir en compétition, apprendre à travailler ensemble. Cette coopération peut se réaliser dans le cadre des contrats éducatifs locaux s'ils existent.

Constat 3 : L'un des soucis majeur des parents réside dans l'avenir de leurs enfants. Ils estiment que l'école ne travaille pas assez sur le projet personnel de l'élève et que le jeune a du mal à se projeter dans l'avenir. Cette vision soulève encore une fois le manque de communication entre l'école et les parents. Ces derniers n'étant pas au courant des actions menées en ce sens au sein des établissements scolaires.

Les parents proposent de balayer tous les secteurs professionnels d'activités au plus tôt dans la scolarité afin que l'enfant ait le temps de se forger une idée de ce qu'il souhaite faire plus tard.

Solution 3A : Organiser des mini stages de découvertes dans différents secteurs, entreprises...

Solution 3B : Pourquoi ne pas réinstaurer les 10% c'est-à-dire 10% du temps scolaire dévolu à la découverte des métiers.

Solution 3C : Mener des actions (découverte de certains métiers) dans le but de l'élaboration du projet personnel de l'élève dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Solution 3 D : En ce qui concerne le projet individualisé de l'enfant, il faut travailler en complémentarité (école-parents-CIO...).

Constat 4 : Le système éducatif a une vision techniciste de l'éducation de l'enfant : on veut des chiffres, des résultats. Il faut réintégrer la personne, ses envies, ses capacités, ses besoins.

Solution 4A : Il appartient aux parents et aux professeurs mais aussi au système de revaloriser certaines filières afin d'éviter que ne se crée dans l'esprit des gens une confusion alliant certaines filières à un échec et par là même créant de l'échec.

Solution 4B : Réinstaurer la confiance de la part des parents en ce qui concerne la capacité des enseignants à évaluer les élèves.

En conclusion, nous pouvons dire que notre système ne souffre pas d'un manque de partenariats adéquats mais plutôt d'un manque de cohésion et surtout de communication dans ses actions.

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales

Etat des lieux : Pour une majorité du groupe pourtant hétérogène il existe une méconnaissance, voire une ignorance des notions de décentralisation et de transfert des compétences issues des lois de 1982 et 83.

Avec des précisions apportées sur l'état actuel de la répartition des responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales, un consensus large fait apparaître une satisfaction globale :

- La décentralisation est vécue comme très positive quand elle touche la construction, l'entretien et le fonctionnement matériel des EPLE.
- De même la participation des collectivités à l'élaboration des schémas de formation est comprise positivement comme une adéquation utile des formations aux besoins, et comme un gage d'une plus grande réactivité du système éducatif

Le débat porte sur : faut-il aller plus loin dans la décentralisation ?

Des avis largement minoritaires répondent oui, forts des résultats déjà obtenus, dans un but d'efficacité, pour tendre vers l'innovation.

L'opinion majoritaire est méfiante, voire inquiète envers une décentralisation accrue qui n'améliorerait pas forcément l'efficacité (qui ne doit pas être synonyme de rentabilité), ni la démocratisation :

- peur d'inégalités entre les régions ou les départements
- peur d'une répartition des moyens non équitable
- peur d'une mainmise sur l'éducation par l'économie locale
- peur d'inégalités sur la qualité de l'enseignement
- peur d'un démantèlement du service public
- peur de tentations ici ou là de privatisation

Solution : L'opinion majoritaire exprime très fortement le souhait que l'éducation reste nationale et que l'Etat conserve à tout prix : la gestion des personnels, le contenu des programmes, les examens et les concours, les processus d'orientation, la garantie d'une répartition des moyens équitable, par péréquations si besoin.

Si des expérimentations pourraient être tentées ce serait uniquement à condition d'être validées par l'Etat pour être généralisées en cas de réussite et de satisfaction flagrantes.

Conclusion :Les limites ainsi posées à l'élargissement de la décentralisation donnent en fait la définition actuelle de l'état de la répartition des compétences. Aller au-delà ne semble pas être un gage d'efficacité suffisant pour risquer de nuire à la garantie du Service Public.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Le débat sur le constat général de l'école a rarement été réalisé par crainte de manque de temps pour débattre de la question posée.

Trois priorités pour l'École

- 1** Favoriser la communication entre les différents partenaires du système éducatif et prévoir du temps pour considérer l'élève dans sa globalité et lui permettre de trouver sa place dans le système scolaire.
- 2** Conserver certaines organisations actuelles : Le service public de l'éducation, le baccalauréat comme examen national de fin de cycle.
- 3** Evoluer vers l'organisation de modules d'apprentissage avec validation des compétences qui permettront de hiérarchiser les acquis de base.